



suite d une garde à vue

Par **dinou09**, le **14/10/2019** à **19:48**

Bonjour,

Mon fils qui vient tout juste d'avoir 18 ans, à fait des bêtises de jeunes (ils ont cassé 2 boites aux lettres dans 1 village et c'est la première fois) début aout avec ses 3 amis. Il s'est retrouvé en garde à vue avec sa copine (les 2 autres se sont enfuis). 8 heures de garde à vue, mise sous scellé de leur 2 portables et depuis aucune nouvelle.

J appelle la gendarmerie mais je n 'arrive à avoir aucune information sauf qu'ils n ont toujours pas interrogé les 2 autres amis car, une fois c'est parceque les "amis" sont en vacances, une autre fois ils n ont pas leur adresse.... Je n'y comprends rien et je suis une maman inquiète. Et ils me disent que c'est le procureur qui décidera de la restitution des téléphones.

Que puis je faire pour soutenir mon fils ? c'est un ado qui travaille et tiens son job qui n'est pas facile (cuisinier).

Je suis impatiente de vous lire car je suis allée voir un avocat et résultat : avant toute démarche c'est 1000€ !!!

Merci d'avance

Par **flopez**, le **29/10/2019** à **09:49**

Avant toute suite, ils auront auditionner les 2 autres amis a votre fils qui ont fait la betise avec lui, ne vous en faites pas :)

Si il passe au tribunal, il verront qu'il travaille, qu'il est un jeune serieux, ne vous faites pas de soucis pour cette affaire la. :)

Tenez nous au courant des futures nouvelles.

Bien a vous